

Qair

Qair est un producteur français indépendant d'électricité et d'hydrogène verts, qui développe, finance, construit et exploite depuis plus de 30 ans des projets d'énergies renouvelables.

Qair Marine est l'entité dédiée aux énergies marines renouvelables, qui porte notamment le projet pilote d'éoliennes flottantes Eolmed au large de Port-la-Nouvelle, intégrant de multiples parties prenantes locales, et le projet hydrolien pilote Flowatt au Raz Blanchard.

Contact :

Qair Marine

120 rue Maryam Mirzakhani – ZAC
Cambacères
34000 Montpellier – France

Qair Marine pour le développement équilibré des énergies marines et de la filière industrielle en France, via des projets durables et inscrits dans leurs territoires

EN BREF / SYNTHÈSE

Qair soutient le développement de la filière éolienne en mer en France (et plus globalement des énergies marines renouvelables), essentiel à la transition énergétique et environnementale.

Ce développement doit se faire de manière équilibrée :

- Complémentarité entre les EMR et dans le mix énergétique,
- Répartition des zones par façades avec prise en compte équilibrée des différents enjeux,
- Inclusivité pour favoriser les coactivités dans les zones concédées,
- Equilibre des coûts et recettes pour un prix de l'électricité stable.

De même, il doit se faire de manière durable :

- Préservation de la biodiversité et appui à la recherche scientifique pour répondre aux enjeux environnementaux,
- Renforcement de l'industrie et de l'économie française et régionale tout au long de la chaîne de valeur,
- Ancrage dans les territoires et retombées positives.

Pour cela, il est nécessaire pour la filière d'avoir une meilleure visibilité sur le cadre de son développement (horizon temporel, zones géographiques, capacités), **et donc que le cadre réglementaire et les procédures soient adaptés** : réduction de la durée des dialogues concurrentiels, tenue des calendriers, renfort des critères hors prix (enjeux socio-économiques et environnementaux), incitation à la maximisation du contenu local.

La filière de l'hydrolien doit également bénéficier de ces améliorations, et son développement doit être intégré à la planification, comme Qair et ses partenaires le présentent dans le cahier d'acteurs « Flowatt »



L'éolien offshore et les Energies Marines Renouvelables (EMR), essentiels à la transition

Le développement des énergies renouvelables, dont les EMR, est essentiel à la lutte contre le changement climatique, via la réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en participant à l'indépendance énergétique française et européenne.

Ces ressources inépuisables sont donc à intégrer dans le mix énergétique français en complémentarité des autres moyens de production comme le nucléaire,

- dans un scénario d'augmentation de la consommation électrique, attendue du fait de l'électrification des usages visant à réduire le recours aux énergies fossiles des autres flux de consommation ; qui s'accompagne d'un besoin de flexibilité auxquelles les EnR répondent, tout en présentant moins de risques pour la sécurité et l'environnement ;
- comme dans un scénario de sobriété, bien sûr idéal, pour les mêmes raisons.

C'est pourquoi les scénarios d'évolution du mix prévoient une montée en puissance importante des différentes EMR selon leur développement technologique, notamment en France (2^{ème} domaine maritime mondial) :

- éolien en mer : 45 GW en opération en 2050,
- hydrolien : levier nécessaire pour atteindre l'objectif de la stratégie offshore européenne : 40 GW en opération en 2050, la France possédant plus de 80% du gisement de l'UE au Raz Blanchard (4,5GW) en Normandie,
- énergie houlomotrice.

Un développement des projets équilibré par façades

Qair estime qu'il faut adopter une approche équilibrée entre façades et multi-enjeux (environnementaux, sociaux, techniques et économiques). Il faut donc privilégier, dans la mesure du possible :

- les zones avec le meilleur potentiel éolien,
- le développement court-terme de l'éolien posé afin de limiter les coûts, et du flottant à moyen / long- terme afin de bénéficier de l'amélioration des performances technico-économiques,
- l'implantation au-delà des 20 milles nautiques (>37 km) afin de limiter la visibilité de la côte, les enjeux de cohabitation des usages, et



ÉOLIEN EN MER EN 2050
Zones à fort potentiel
Zones à potentiel moyen
Zones à faible potentiel
Zones à éviter
Zones à privilégier
Lignes ZPM
Profondeur
0 à 50m
50m à 70m
70m à 100m
100m à 200m
200m à 3000m
3000m à 5000m

Scénario « Équilibre » – L'éolien en mer en 2050, 4 scénarios cartographiés pour mieux comprendre les enjeux de la planification – Syndicat des Energies Renouvelables et France Renouvelables

- l'éloignement des sites touristiques et paysagers riches,
- l'implantation équilibrée entre façades,
- l'évitement des zones réglementaires de protection de l'environnement et plus particulièrement les Parcs naturels marins,
- l'évitement des zones de pêche emblématiques connues de la filière à ce jour, notamment les activités pour lesquelles la capacité de report de zone est faible.

Qair est donc en accord avec la position de la filière : le scénario « Équilibre » de France Renouvelables et du Syndicat des Energies Renouvelables nous paraît être une voie pertinente.

L'éolien en mer inscrit dans le développement de la filière industrielle française

La planification maritime et notamment de l'éolien en mer doit s'articuler avec une planification industrielle. Cette filière représente une véritable opportunité pour l'économie française, régionale et locale : c'est un vecteur de réindustrialisation et de retombées économiques et sociales, notamment en termes de création d'emplois.

Le développement de projets doit s'accompagner du développement ou de la redynamisation :

- des infrastructures portuaires,
- des moyens industriels contribuant aux différents maillons de la chaîne de valeur de l'éolien offshore (diversification des services et produits des acteurs existants, émergence de nouveaux acteurs, ...),
- des nouveaux métiers du maritime (certifications maritimes pour les industriels, nouvelles compétences techniques pour des acteurs maritimes),
- des formations associées (formation continue ou pour la réinsertion).

La contribution à la transition énergétique peut permettre de revaloriser l'attractivité des métiers industriels tout en garantissant une activité pérenne à certaines activités.

Le recours aux TPE, PME et ETI ainsi que la maximisation du contenu local des projets doit être un facteur différenciant des appels d'offres.

Un financement, des coûts et des recettes équilibrés

Le développement l'éolien en mer et des ENR jouera à terme un rôle dans la limitation de la hausse des factures d'électricité, tout en générant des économies et des recettes pour l'État.

Le mécanisme du complément de rémunération assure une stabilité : quand les prix du marché de l'électricité sont inférieurs au prix fixé lors de l'attribution du projet, l'État verse un complément au producteur ; lorsque les prix dépassent ce seuil le producteur verse à l'État la différence. Ainsi, les sommes versées à l'État en 2021 et 2022 s'élèvent à plusieurs milliards d'euros. En 2023, le prix à terme moyen de l'électricité s'est élevé à 162,72€/MWh, bien au-dessus du prix d'attribution des derniers projets (44€/MWh pour Dunkerque, 44,9€/MWh pour Centre Manche).

Le coût de l'éolien flottant est encore élevé par rapport au posé mais il va décroître grâce aux volumes et aux avancées technologiques de la filière.

De plus, un parc éolien en mer entraîne des retombées fiscales (variant selon l'emplacement et la capacité). En 2023, la taxe payée par les exploitants s'élève à 19400€/an/MW, ce qui représenterait, avec l'objectif de 45GW en 2050, plus de 873 millions d'euros par an (la taxe étant réévaluée à la hausse annuellement).

Sa répartition (prévue par l'article 1519C du code général des impôts), est :

- sur le domaine public maritime (<12 milles des côtes) : 50% aux communes côtières où les parcs sont visibles, 35% aux comités des pêches maritimes et élevages marins, 10% à l'Office Français de la Biodiversité de la façade maritime, 5% aux organismes de secours et de sauvetage en mer.
- dans la zone économique exclusive (12 - 200 milles des côtes, applicable depuis 2022) : 100% à l'État pour financer des initiatives de développement durable dans l'espace maritime.

Prise en compte des enjeux environnementaux et de la biodiversité

Les enjeux sur la biodiversité sont multiples et leur compréhension est cruciale pour la santé de notre planète. Selon le GIEC, le changement climatique et les activités humaines (maritimes et terrestres) ont déjà entraîné d'importants dommages et des pertes irréversibles dans une variété d'écosystèmes, mettant en péril la stabilité des habitats naturels et la survie de nombreuses espèces animales et végétales.

Le développement des parcs éoliens en mer ne doit pas être perçu comme une contrainte supplémentaire, mais comme une opportunité. Il est impératif que les porteurs de projets adoptent une attitude d'exemplarité et de transparence envers les citoyens pour assurer une gestion adéquate des risques associés à ces installations, notamment des effets cumulés.

Par ailleurs, ceux-ci créent des refuges et habitats propices à la reproduction et à la protection des espèces marines et peuvent donc être considérés comme des récifs artificiels, connus pour augmenter la diversité et la richesse des écosystèmes, les rendant plus complexes et plus résistants aux changements environnementaux.

À long terme, ils pourraient devenir des centres d'excellence pour la recherche scientifique et l'innovation technologique, en fournissant un accès facilité à des environnements marins peu explorés, et en permettant d'approfondir la compréhension des écosystèmes océaniques et des impacts du changement climatique sur ceux-ci.

De plus, les données recueillies à partir des parcs éoliens offshore pourraient être précieuses pour surveiller les changements climatiques à l'échelle mondiale et contribuer à améliorer nos modèles de prévision climatique.

Prise en compte des autres activités maritimes, notamment de pêche

Comme nouvel acteur du maritime, et pour être durable et résiliente, la filière éolienne en mer a une responsabilité envers les filières professionnelles historiques, la pêche et les cultures marines.

La pêche pourrait potentiellement, à l'aide d'outils choisis, s'exercer en limite de la concession pour les arts trainants et dans la concession pour les arts dormants. Les cultures marines pourraient s'établir à partir de points fixes dans la concession, les produits labélisés "mer ouverte" offrant une garantie de qualité

pour l'avenir. Enfin, l'algoculture représente un potentiel pour l'alimentation humaine et animale, et la pharmacologie, en plus d'être un important puits de carbone.

La gouvernance des espaces est également une question cruciale, nécessitant la mise en place de principes de gestion pour assurer une utilisation équitable et durable des ressources. Dans une période d'incertitudes, le développement de l'éolien en mer offre une opportunité de repenser les modèles économiques et industriels, créant des emplois, stimulant l'innovation technologique et dynamisant l'économie régionale et nationale à travers un processus généralisé de décarbonation.

Cependant, la réussite de ces projets dépend de la collaboration et de l'engagement de toutes les parties prenantes, nécessitant une approche inclusive et participative, qui permettrait de surmonter les défis et de réaliser le plein potentiel de ces transitions.

Des projets de territoire : communication, intégration et retombées

Les premiers enseignements du débat public montrent le manque d'informations du grand public, et de communication autour des informations disponibles.

Il est pourtant essentiel, pour le bon développement de projets éoliens en mer fédérateurs et durables, de communiquer et échanger avec l'ensemble des parties prenantes, que ce soit lors de la définition des zones de développement des parcs (notamment via le partage des différentes cartes), ou par la suite lors du développement des projets.

Il convient également d'être à l'écoute des parties prenantes du territoire afin de comprendre leurs enjeux, de s'inscrire dans leurs dynamiques et les inclure afin de coconstruire des projets intégrés aux territoires. Ces derniers permettraient d'assurer des retombées locales, que ce soit pour les filières industrielles, de pêche et aquaculture, ou pour la recherche scientifique et environnementale.

Planification et procédure des appels d'offres pour l'éolien offshore

Afin de permettre la bonne réalisation des projets éoliens en mer dans les conditions développées dans les paragraphes précédents,

il semble nécessaire d'adapter les procédures de mise en concurrence et le cadre réglementaires.

Il est essentiel au bon développement de la filière éolien en mer, mais également à celui des acteurs industriels et économiques, des acteurs portuaires, et des acteurs institutionnels, d'avoir une meilleure visibilité sur la planification par l'Etat, en termes de zones, de capacités et d'horizon temporel. Ainsi, il est nécessaire de proposer des calendriers d'appels d'offres clairs ; mais également de les respecter.

Pour cela, il semble pertinent de réduire les durées des processus d'appels d'offres et d'autorisations des projets.

De plus, il est nécessaire d'adapter les critères des appels d'offres, notamment en renforçant les critères hors prix, qui ont aujourd'hui un poids limité et ne sont pas assez différenciants. Ces ajustements serviraient mieux les enjeux socio-économiques et environnementaux, qui sont au cœur des débats.

Par ailleurs, concernant l'hydrolien en mer, les documents de planification de l'espace maritime doivent intégrer les zones identifiées pour son déploiement commercial.

